Le Reflet Municipal

Municipalité de Saint-Adelphe

Saint-Adelphe UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Coordonnées

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

Heures d'ouverture

Lundi au Jeudii
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi
8h00 à 12h00

418-322-5721
418-322-5434
www.st-adelphe.qc.ca
st-adelphe@regionmekinac.com
Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal juin-juillet 2024 - 436e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Travaux de voirie

D'importants travaux de voirie auront lieu prochainement. Ce sont 4 ponceaux qui seront remplacés suite à des bris survenus lors des pluies diluviennes de l'an passé. Malgré qu'aucune aide financière du gouvernement du Québec ne soit confirmée à ce jour, nous nous voyons contraints d'effectuer ces travaux afin d'assurer la sécurité des usagers de ces routes. Des réparations temporaires avaient été apportées l'an dernier dans l'attente de subventions.

Dès que la date de début des travaux sera connue, nous vous en informerons via nos réseaux de communications habituels : Infolettre, Facebook et Alertes municipales. Dernièrement, un premier ponceau a été remplacé près du 390 rang Price, la somme de près de 100 000$ a été nécessaire pour effectuer le changement du ponceau et ce, selon les normes environnementales en vigueur. De plus, les travaux de drainage et d'asphaltage d'un secteur du périmètre urbain prévus au PTI (Plan triennal d'immobilisation en 2024) seront reportés à une date ultérieure lors du prochain budget de 2025.

Saint-Adelphe en fleurs (Concours)

Tel que mentionné dans l'édition du Reflet de mai dernier concernant les prix de participation qui seront attribués pour ce concours, un tirage au hasard aura lieu le 2 juillet parmi tous les coupons dûment remplis et reçus pour le 29 juin 2024.
Prix : 8 laissez-passer d'une valeur de 65$ chacun pour la durée du Festival Country de Saint-Adelphe qui se déroulera du 4 au 7 juillet prochain.

Bienvenue aux nouveaux résidents

La municipalité de Saint-Adelphe est heureuse de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue parmi nous. Afin de vous informer de l'actualité municipale, nous vous invitons à consulter notre site web au www.st-adelphe.qc.ca. Également, nous vous suggérons de vous inscrire à notre Infolettre, à notre page Facebook ainsi qu'à Alertes municipales. Pour toutes autres informations ou pour prendre un rendez-vous 418-322-5721.

Paul Labranche

Bonnes vacances estivales à tous!

Le maire, Paul Labranche

Juin et Juillet 2024

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS JUIN 2024

- ◊ Adoption du règlement 2024-335 relatif à la captation des séances du conseil municipal.
- ◊ Demande de dérogation par le CSS de l'Énergie.
- ◊ Prêt de la grande salle à titre gracieux à l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan le 26 juin de 12h à 16h30.
- ◊ Demande du Festival Country pour la fermeture d'un tronçon sur la rue Baillargeon durant leur événement du 4 au 7 juillet inclusivement.
- ◊ Concours St-Adelphe en fleurs tirage de 8 forfaits pour assister au Festival Country d'une valeur de 65$ chacun.
- ◊ Paiement du 1er versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec au montant de 52 267$.
- ◊ Paiement du deuxième versement de la quote part de la MRC de Mékinac au coût de 60 181$.
- ◊ Acceptation de la soumission pour le marquage de la chaussée sur les rue Principale et du Moulin ainsi que sur les rangs St-Joseph et Sud-Est au coût de 6228$ excluant les taxes.
- ◊ Demande d'aide financière accordée comité organisateur de l'activité amicale de scie mécanique à Saint-Adelphe le 24 juin 2024 en partenariat avec le centre des Loisirs de Saint-Adelphe au montant de 500$.
- ◊ Octroi du contrat au coût de 86 559.40$ pour la réfection du Ponceau du rang Price à 7 km près du numéro civique 390 projet MSTA-003.
- ◊ Prêt à titre gracieux de la grande salle à l'équipe pastorale paroissiale de St-Cœur-de-Marie le 17 octobre 2024 pour la soupe populaire.
- ◊ Nomination de messieurs les conseillers Jean-Paul Lerat et de Claude Thiffault lors de l'AGA de la SADC de la Vallée de la Batiscan le 18 juin.
- ◊ Transmission au Ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation des travaux et des documents connexes ayant trait au plan d'intervention, engagement de la Municipalité et demande de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années (2019 à 2024).
- ◊ Emprunt temporaire – Autorisation.
- ◊ Autorisation à la directrice générale pour aller en appels d'offre concernant le remplacement de ponceaux endommagés par les pluies diluviennes.
- ◊ Achat d'une caméra de conférence pour la captation de séances au coût avant les taxes de 1 501,90$.
- ◊ Mandat à la firme Pluritec pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées au montant de 31 700$ excluant les taxes.

CORRESPONDANCE DU MOIS

- ♦ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Invitation à une rencontre aux membres du conseil et à la direction générale leur permettant de faire part de leurs préoccupations et d'échanger sur les rôles et responsabilités des différents acteurs ;
- ♦ Ministère des Transports et Mobilité durable : Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers – Trousse de communication ;
- ♦ Ministère des Transports du Québec : Avis de dépôt du montant de 10 000$ pour la voirie locale ;
- ♦ Ministère des Transports du Québec : Tournée régionale des MRC 2024 ;
- ♦ Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales : D'avantage d'outils flexibles et modernes mis à la disposition des municipalités pour réaliser nos priorités communes ;
- ♦ Hydro Québec : Travaux de maîtrise de la végétation : notre webinaire accessible en ligne ;
- ♦ Économie sociale Mauricie : Communiqué de presse du LAB habitation : Faire du logement social, communautaire et abordable une priorité pour la Mauricie ;
- ♦ MRC Mékinac (Josée Beaudoin) : Invitation lancement de la saison touristique dans Mékinac ;
- ♦ Les Fleurons du Québec : Le service de veille phytosanitaire ;
- ♦ Office des personnes handicapées du Québec : Envoi du matériel promotionnel de la Semaine québécoise des personnes handicapées, édition 2024 ;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

- Sambba : Répertoire des plantes aquatiques de notre territoire ;
- Corporation transport adapté de Mékinac : Invitation à leur AGA jeudi le 23 mai à 13h30 à Sainte-Thècle ;
- ACFA (Cloé Oesch) : Santé mentale des producteurs agricoles à Saint-Adelphe ;
- Chambre de commerce de Mékinac : Annonce du nouveau service – Rencontre individuelle ;
- Association des personnes handicapées actives de Mékinac : Invitation à leur AGA le 29 mai 10h, à Sainte-Thècle ;
- Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan : Demande pour utiliser la grande salle à titre gracieux le 26 juin prochain ;
- Défi OSEntreprendre : Honorez les initiatives de votre coin ;
- Diverses demandes d'appui : Appuis divers demandés des municipalités de Saint-Hélène-de-Bagot, d'Hérouxville et de Saint-Narcisse ;
- Fabrique St-Cœur de Marie de Saint-Adelphe : Demande de soutien financier pour l'organisation de l'événement « Activité amicale de scie mécanique annuelle » en partenariat avec le centre des Loisirs;

SÉANCES DU CONSEIL



Lundi 2 Juillet 2024 à 20h *à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville*

et

Lundi 12 Août à 20h *à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville*

Dorénavant, les séances seront enregistrées. Elles seront disponibles sur notre site internent le jour suivant la séance.

PROCHAINES COLLECTES DE JUILLET

Recyclage et compostage 11 et 25 — Déchets et compostage 18

Compostage (seul) 4

PROCHAINES COLLECTES DE AOÛT

Recyclage et compostage 8 et 22 — Déchets et compostage 15

Compostage (seul) 1 et 29

RAPPEL - VACANCES DES BUREAUX MUNICIPAUX



➔ Fermeture pour les vacances du 29 juillet au 2 août 2024 inclusivement

Caroline Moreau, Mélanie Trépanier et Jean-Philippe Drolet

🕮 BIBLIOTHÈQUE 🕮



Notez bien l'horaire estivale: En juillet mercredi soir seulement & En août fermé

Notre bibliothèque fait dorénavant partie du groupe où les frais de retard sont abolis, tout en étant responsable de vos livres.

Frais d'inscription : Gratuit

Si vous manquez de livres: passez au numérique avec biblietcie.ca

N'oubliez pas, fermé en août. De retour mardi, le 3 septembre avec horaire régulier

Bornes de recharge dans le stationnement de la bibliothèque municipale

Les bornes de recharge sont offertes à tous les citoyens et passants GRATUITEMENT
Il est donc important de respecter quelques consignes de base telles que:

⇒ Branchez votre véhicule dans la bonne borne, ex Teslsa avec Tesla;
⇒ Après le chargement, ranger le fil : Ne le laisser pas par terre;
⇒ Respectez les délais de charge: Ne privez pas un autre utilisateur en laissant votre véhicule lorsque la charge est terminée.



Merci

Rappel que la limite de vitesse **MAXIMALE** dans le **village** est **50 KM**

Soyons vigilants et protégeons **nos ENFANTS**





MESSAGE de l'école Alternative de Mékinac



Dans le cadre de la promotion « TELUS outils pour les jeunes » l'école Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe a reçu dernièrement 20 sacs à dos contenant des effets scolaires pour aider les familles dans un contexte où les coûts des fournitures scolaires sont toujours de plus en plus élevés. Les sacs contiennent entre autre crayons de bois, crayons de couleur, règle, comme à effacer, feuilles mobiles, etc.

Par le biais de la municipalité de Saint-Adelphe, le partenariat avec TELUS a permis de faire 20 heureux parmi tous les étudiants de l'école par un tirage au hasard le 24 mai dernier.

Sincères remerciements à TELUS et la Municipalité de Saint-Adelphe.

Bonnes vacances à tous!

TELUS

Municipalité de Saint-Adelphe

LE FRIGO PARTAGE

➢ Il se trouve derrière l'hôtel de ville (côté caserne)

➢ Il est possible de prendre des vivres et aussi, d'en déposer!

À quoi sert le Frigo Partage?

L'idée des frigos partages s'appuie essentiellement sur deux volontés : celle d'éviter le gaspillage alimentaire et celle de promouvoir des valeurs comme la générosité et la solidarité sociale en partageant ses surplus de nourriture.

Les personnes qui ont recours à des banques alimentaires pour subvenir à leurs besoins peuvent profiter d'une nouvelle forme d'aide avec les dons alimentaires. Il faut cependant prendre certaines précautions au moment de les consommer, et au moment de préparer la nourriture que l'on souhaite partager. Ainsi, pour garantir la salubrité des aliments qui sont offerts dans une formule de libre-service comme les réfrigérateurs ou les garde-mangers communautaires, il est important de suivre des règles de base.



Par exemple, si tu souhaites laisser des repas que tu as préparés dans un frigo partage, tu dois t'assurer que le contenant que tu utilises soit clairement identifié : le nom du plat qu'il contient et la liste de tous les ingrédients doivent y être inscrits. Tu dois aussi indiquer la date à laquelle la nourriture a été préparée pour que les personnes qui seront intéressées à manger ton repas puissent juger s'il est consommable ou non.

On peut donner, on peut prendre bref, il est là pour tout le monde!

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

Énercycle procède entre mai et octobre à la vidange de fosses septiques selon la fréquence établie dans la réglementation soit:

- ◊ Aux 2 ans : Résidence permanente
- ◊ Aux 4 ans : Résidence secondaire
- ◊ Fosses de rétention et puisards, vidange selon l'utilisation

Énercycle enverra une lettre deux semaines à l'avance , vous informant de la journée prévue pour la vidange de votre fosse afin de pouvoir la préparer. **La présence du propriétaire n'est pas requise lors de la journée de vidange.**

➔ **Vous pouvez consulter le site afin de connaître la date de votre vidange de fosse septique au : www.enercycle.ca**

Cliquer sur l'image fosse septique, ensuite cliquer sur le carré vert mon dossier. Finalement, choisir Saint-Adelphe et inscrire votre adresse.

Vidange planifiée

Les coûts de la vidange de votre installation septique sont facturés à votre Municipalité.

Des frais supplémentaires s'appliquent dans les cas suivants:

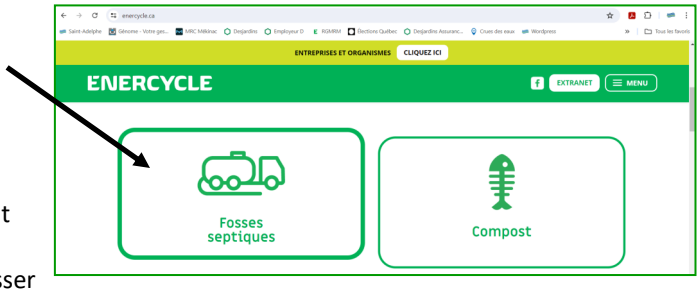
- Déplacement inutile de l'entrepreneur
- Vidange de la fosse en urgence ou non planifiée
- Vidange de la fosse en dehors de la saison régulière (mai à octobre)
- Changement de rendez-vous demandé par le propriétaire
- Accessibilité restreinte de la fosse nécessitant une unité spécialisée

⇒ Le camion régulier a besoin d'un passage d'au minimum 3,5m de largeur et 4m de hauteur.

Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu.
La vidange serait alors reportée au lendemain.

Rendez-vous fosse septique accessible

- Adresse visible du chemin principal
- Barrière ouverte
- Stationnement dégagé, sans véhicule, ni arbre
- Accès rapide et facile à la fosse
- Repère visuel (fosse indiquée par un drapeau)
- Couvercles déterrés (éloignez la terre)
- Chien attaché loin des couvercles
- Dégagement minimal autour des couvercles : 10 cm
- Diamètre minimal des couvercles: 50 cm
- S'assurer que toute la procédure recommandée par le fabricant soit suivie
- Si les couvercles sont vissés ou boulonnés, vous devez les dévisser
- Pour éviter les risques d'accident, sécuriser les couvercles en replaçant deux boulons à la main, jusqu'au moment de la vidange.
- Une fois la vidange effectuée, une affichette vous est remise.



Téléphone Enercycle: 819 373-3130

Cultive le partage

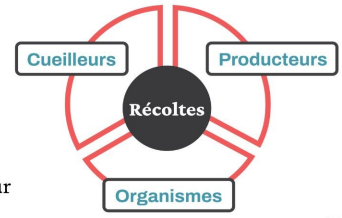
Cultive le partage est un mouvement qui rassemble les initiatives de glanage solidaire en Mauricie

Mékinac Récolte

Participez au mouvement!

Allez cueillir des surplus chez des producteur.trice.s et des propriétaires d'arbres fruitiers ou de grands potagers. La récolte est divisée en 3 parts égales.

Acceptez de recevoir chez vous des cueilleur.euse.s pour récolter les surplus d'un arbre fruitier ou d'un potager.



En plus d'éviter les pertes alimentaires à la source, vous contribuerez à améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine pour les gens

Facebook : Mékinac et Des Chenaux Récolte
info@cultivelepartage.com
www.cultivelepartage.com

GAZ NATUREL ET GAZ PROPANE À VOS RÉSIDENCES OU COMMERCES

Voici un petit rappel concernant la règlementation concernant les réservoirs de gaz naturel ou de propane.

Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble où il est installé ou entreposé un réservoir de gaz propane de 272 lbs ou plus doit, procéder à son enregistrement auprès de la Régie des incendies Centre-Mékinac.

L'enregistrement doit notamment comprendre les informations suivantes:

⇒ Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du requérant;
⇒ L'emplacement du réservoir au moyen de croquis;
⇒ Une ou des photographies du réservoir;
⇒ Le nombre de réservoirs qui seront installés ou qui sont déjà installés;



Voici les moyens pour transmettre les informations demandées:

Courriel: info@incendiemekinac.com

Courrier postal: Régie des incendies Centre Mékinac
540, rue Notre-Dame, Saint-Tite G0X 3H0

Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec la Régie au 418-365-1866

➔ *Votre collaboration est un élément clef pour assurer la sécurité de tous* ➔

La Bonne Soupe du Cœur

La paroisse Saint-Cœur-de-Marie vous invite à sa bonne soupe du cœur gratuitement

Jeudi, le 18 juillet 2024—De 11h30 à 13h00 À la salle municipale de Notre-Dame-de-Montauban au 477, avenue des Loisirs.

Tous les paroissiens des communautés avoisinantes sont conviés. Pas besoin de réserver.

Amenez vous voisins et amis qui pourraient en profiter ☺

Apportez votre bonne humeur et un contenant pour rapporter et partager de la soupe s'il en reste!



N'oubliez pas que le Reflet fait relâche en juillet. De retour en août!

Activités dans Mékinac

www.apham.org
www.femmekinac.qc.ca
www.aidantsvalleebastican.org

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC

Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?
DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !
N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:
418 365-1866 - info@incendiemekinac.com

OMH Office municipal d'habitation de Mékinac

L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible. Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.